

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Sulfate de calcium, Dihydraté

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: CA0500

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

Mentions d'avertissement : Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7778-16-9	Sulfate de calcium, Dihydraté	>95 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

Après contact avec la peau :

Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Laver abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Suivez le Plan d'hygiène chimique.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection.

Informations supplémentaires (précautions):

Instructions en cas d'incendie. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Appliquer les procédures habituelles. Utiliser des vêtements de protection. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Garder les produits et les contenants vides loin de la chaleur et des sources d'allumage. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Éviter de produire de la poussière. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions.

Précautions environnementales:

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer et recueillir dans un contenant pour l'élimination. Éviter de produire de la poussière. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ceux-ci peuvent former un mélange explosible s'ils sont libérés dans l'atmosphère en

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

concentration suffisante. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Si la respiration artificielle est nécessaire, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. On ne devrait pas laisser les dépôts de poussière s'accumuler sur les surfaces. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols. Suivez le Plan d'hygiène chimique. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver les mains après la manipulation. La poussière risque de former un mélange explosif si une concentration suffisante est dégagée dans l'atmosphère. Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Keep away from food, beverages, and feed sources. Garder les produits et les contenants vides loin de la chaleur et des sources d'allumage. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

10101-41-4, Sulfate de calcium, Dihydraté, ACGIH 10 mg/m3 MPT.

Contrôles techniques appropriés:

Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions.

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH. Instructions en cas d'incendie. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire. Appliquer les procédures habituelles. Utiliser des vêtements de protection.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Porter des vêtements de protection en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Solide blanc	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Aucune information Aucune information
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Sans objet
Seuil d'odeur:	Sans objet	Densité de la vapeur:	Sans objet
Valeur pH:	7 (solution aqueuse 5 %)	Densité relative:	Aucune information
Point de fusion / congélation:	Non disponible	Solubilités:	Aucun(e)
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Sans objet	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Sans objet
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Sans objet	Température de décomposition:	140 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Aucune information	Viscosité:	a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet
Densité à 20°C:	Sans objet		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles, chaleur excessive, production de poussière.

Matériaux incompatibles:

Combustibles forts.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

-0,2.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Offrir les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux concernant l'élimination appropriée des déchets qui peuvent comporter une certaine quantité de ce produit. Contacter une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vmc:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

10101-41-4 This chemical is not listed on the TSCA because it is a hydrate.: non répertorié.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

10101-41-4 This chemical is not listed on Canada DSL.: non répertorié.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 0-0-0

HMIS: 0-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Sulfate de calcium, Dihydraté

NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).